

CHINE

Amnesty International salue la libération du plus ancien des prisonniers d'opinion tibétains

Index AI : ASA 17/016/02

Amnesty International a salué aujourd'hui (jeudi 4 avril 2002) la récente libération du plus ancien prisonnier d'opinion tibétain, Jigme Sangpo, et a invité les autorités chinoises à poursuivre les libérations de prisonniers.

« Il est très rare que des prisonniers soient relâchés avant la fin de leur peine », a déclaré l'organisation de défense des droits humains. « Nous devons cette libération à tous ceux qui ont fait campagne pour que le sort de Jigme Sangpo ne soit pas oublié. »

Cet ancien instituteur, âgé de soixante-seize ans, qui a été battu et placé à l'isolement à plusieurs reprises, a été libéré dimanche 31 mars de la tristement célèbre prison Drapchi, au Tibet. Il a bénéficié d'une libération conditionnelle pour raisons de santé, huit ans avant la fin de sa peine de vingt-huit ans d'emprisonnement. Cette peine avait été prolongée deux fois à la suite d'actes de protestation en

prison.

La remise en liberté de Jigme Sangpo fait suite à la libération conditionnelle, en janvier, d'un autre prisonnier d'opinion tibétain, Ngawang Choephel, lui aussi pour raisons de santé.

« Les mauvaises conditions de détention, auxquelles viennent s'ajouter la pratique courante de la torture et des mauvais traitements, rendent la vie de tous ceux qui sont détenus au Tibet extrêmement difficile », a précisé Amnesty International. « Les autorités chinoises devraient libérer tous les prisonniers d'opinion immédiatement et sans conditions. Elles devraient prendre de toute urgence des mesures pour mettre fin à la torture et améliorer les conditions dans l'ensemble du système pénitentiaire et judiciaire. »

Complément d'information

Jigme Sangpo a passé la plupart des quarante dernières années derrière des barreaux. Il a été arrêté pour la première fois dans les années 1960 et envoyé dans un camp de rééducation pour avoir soi-disant « infligé des châtiments corporels à ses élèves ». Il a été de

nouveau arrêté en 1970 et
condamné à dix ans
d'emprisonnement pour ses
activités politiques.

Sa dernière période de
détention, à la prison Drapchi, a
commencé en 1983. À cette
époque, il a été condamné à quinze
ans d'emprisonnement pour
« propagande
contre-révolutionnaire » car il
avait collé une affiche demandant
l'indépendance du Tibet. Il a vu sa
peine prolongée de cinq ans en
1988 pour avoir scandé des
« slogans réactionnaires », puis de
huit ans supplémentaires en 1991
pour avoir crié « Vive le Tibet
libre ! » lors de la visite dans sa
prison de l'ambassadeur de Suisse
en Chine _

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>